



## Canadiens unilingues

Il se peut que les politiques sur les langues officielles donnent l'impression qu'elles posent un obstacle à l'entrée et à l'avancement des Canadiens unilingues dans la fonction publique.

- Au 31 mars 2004, 39,2 % des postes dans la fonction publique étaient bilingues, la plupart (94,9%) étant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Dans l'Ouest et le Nord du Canada, en général, seuls les postes où la demande de prestation de services au public dans les deux langues officielles est importante sont bilingues. Dans les régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail (région de la capitale nationale, Nouveau-Brunswick et certaines parties de l'Ontario et du Québec), certains postes peuvent aussi être bilingues pour la supervision des employés ou la prestation d'autres services dans la langue officielle de leur choix. Il n'y a pas de régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et dans l'Ouest et le Nord du Canada.
- Il y a amplement de possibilités d'emploi dans la fonction publique pour les Canadiens unilingues. On peut facilement y faire une carrière intéressante sans quitter l'Ouest ni les provinces de l'Atlantique ni apprendre l'autre langue officielle, et cela est valide jusqu'au niveau de DG : par exemple, dans les quatre provinces de l'Ouest 80,1 % des postes EX exigent la connaissance de l'anglais seulement.
- Voici la ventilation des postes bilingues du Canada (31 mars 2004) :

Emplacement	Total des postes de la FP	Postes bilingues	Postes bilingues (% de tous les postes de la FP)
Territoires	972	47	4,8 %
Ouest canadien	34 626	1 558	4,5 %
Ontario	20 330	2 079	10,2 %
Région de la capitale nationale	70 078	44 798	63,9 %
Québec	20 284	12 119	59,7 %
Nouveau-Brunswick	5 419	2 649	48,9 %
Autres provinces de l'Atlantique	13 217	1 368	10,4 %

- Selon les nouvelles politiques sur les langues officielles entrées en vigueur en avril 2004, tous les postes de tous les niveaux dont les concours sont ouverts au public peuvent être dotés de manière non impérative. En pareil cas, les personnes unilingues peuvent être nommées et recevoir une formation linguistique aux frais du gouvernement. Cette approche a été adoptée pour fournir aux Canadiens unilingues des possibilités égales d'emploi et d'avancement. De plus, en ce qui concerne la dotation à l'intérieur de la fonction publique, les postes du niveau d'entrée au groupe de la direction (EX) et les autres postes sous ce niveau peuvent continuer à être dotés de façon non impérative lorsqu'il n'est pas indispensable qu'ils soient occupés immédiatement par un candidat bilingue.
- Le nombre d'heures de formation linguistique a été augmenté jusqu'à 410 heures de plus pour fournir du temps aux gens qui ne sont pas familiers avec la deuxième langue officielle. En outre, la formation linguistique devient un outil de perfectionnement pour les employés voulant progresser de manière à occuper plus tard un poste bilingue. On a demandé aux institutions de promouvoir la formation linguistique et de l'intégrer aux plans de perfectionnement professionnel.
- Par ailleurs, pour devenir sous-ministre adjoint, une personne devra probablement s'installer dans la région de la capitale nationale parce que c'est là que se trouvent la plupart des postes de ce niveau; comme auparavant, tous les postes de sous-ministre adjoint sont désignés bilingues à un niveau supérieur (CBC). La majorité des postes du groupe de la direction sont dotés à partir des rangs mêmes de la fonction publique, par des fonctionnaires de carrière qui ont eu des années pour acquérir l'expertise nécessaire et recevoir la formation requise afin de satisfaire à toutes les habiletés requises, y compris les exigences linguistiques.

[www.hrma-agrh.gc.ca/ollo](http://www.hrma-agrh.gc.ca/ollo)